Collectif des Elus
de l'Union Nationale

DECLARATION

Le processus ayant conduit au renouvellement des instances dirigeantes de notre parti fut un bel exercice démocratique. Le 13 Novembre 2021 marquera en effet l'accession de Madame Paulette MISSAMBO à la tête du parti.

Pour rappel, le mode d'élection retenu n'envisageait pas qu'il fallait exclure une frange de militants quand bien même les scores obtenus ont démontré que l'urgence était plus au rassemblement de tous les militants pour mieux avancer.

Mais fort est de constater que depuis que Madame Paulette MISSAMBO préside le parti, celui-ci peine à retrouver la cohésion. Une situation qui préoccupe les militants et bien évidemment les conseillers municipaux de Libreville qui ont décidé d'agir en interpellant une première fois la Présidente sur la nécessité de rassembler et prendre la mesure des décisions qu'elle engage et qui sont anti-statutaires. Notamment la nomination de certains représentants provinciaux non militants jusqu'au jour de leur nomination, la délocalisation du siège sans en informer les militants.

Chers collègues et chers militants, devant cette situation peu confortable, les élus locaux constitués en collectif ont décidé de saisir à nouveau la présidente par courrier datant du 12 juillet 2022, déposé au siège du parti. La présidente et son équipe se sont muées dans un silence méprisant.

Face à tout cela, nous pensons que la coupe est pleine La présidente Paulette MISSAMBO se comporte non pas en tant que chef de parti politique mais confond celui-ci à un cabinet ministériel comme certains à l'époque s'érigeaient en cellules politiques de village ou de

province en écartant systématiquement ceux qui y étaient opposés. Son absence d'esprit d'ouverture, de dialogue et de concertation, contraire à son discours de rassemblement exprimé le 10 janvier 2022 à son QG nous amène à rappeler à toutes fins utiles que :

-Au sortir de l'élection, les militants et l'opinion avaient salué l'attitude de Monsieur Paul Marie GONDJOUT à féliciter son adversaire. Un geste qui reconnaitra la victoire de son concurrent.

-Ensuite, Monsieur Paul Marie GONDJOUT marquera de sa présence le 08 janvier 2022 la rentrée politique du parti un geste supplémentaire en sa direction pour montrer sa disponibilité pour le parti. Mais tous ces apports seront-ils vains ?

Madame Paulette MISSAMBO présidente du parti, à travers ses déplacements et l'orientation de ses discours nous fait désormais douter de sa capacité à endosser la veste de chef de parti. En choisissant son QG de campagne pour en faire un siège de parti, elle est restée attachée à son clan plus qu'au parti. Il en est de même de ses déplacements hors de la province de l'Estuaire, à Lambaréné et Lebamba au cours desquels elle n'a jamais rencontré les militants et les responsables des organes de base. Par ailleurs, le parti ne donne aucun signe de préparation inclusive pour les prochaines échéances électorales

Autant de griefs et de manquements qui nous poussent aujourd'hui à constater que les fondements sur la base desquels le parti a été créé sont aux antipodes de la gouvernance actuelle et très nombreux sont les militants qui s'y perdent et ne s'y reconnaissent plus.

En conséquence, et en responsabilité, nous, élus locaux signataires du courrier, nous nous opposons à ces errements qui mettent en danger l'esprit et la cohésion du parti. Aussi, nous proclamons solennellement la scission du parti et annonçons la création de l'UNION NATIONALE INITIALE

Eu égard à ce qui précède, nous demandons à Monsieur Paul Marie GONDJOUT qui a conduit la liste concurrente de se porter à la tête de la nouvelle entité et de nous présenter dans les plus brefs délais la composition du Bureau National

Je vous remercie